



Ville de Journal municipal^{n°7} La Ferté-Macé

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Sommaire

Éditorial	p. 1
Rentrée scolaire 2009-2010	p. 2
Devenir propriétaire à La Ferté-Macé	
Tribune de l'opposition municipale	
Le Parc Naturel Normandie-Maine (PNRNM)	p. 3
Des agents municipaux décorés	
Les évolutions du projet pôle de santé	
La vie commerciale fertoise	p. 4
Infos pratiques	p. 6
Mieux vivre ensemble	
Agenda / Événements	p. 7
Retour en images	p. 8

Editorial



Une dynamique commerciale

Novembre est en général un mois mal aimé. On est au début de l'hiver, la rentrée est loin, les champignons et les châtaignes d'octobre se font rares. Mais on pense déjà aux fêtes de Noël et au jour de l'an.

Ce numéro du journal municipal est l'occasion de faire un focus sur l'importance de l'activité commerciale de la ville.

Grâce à sa double attractivité, du centre et de la périphérie, le commerce de La Ferté-Macé dessert un potentiel de plus de 30000 habitants.

La quinzaine commerciale organisée par l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale se déroulera cette année, du 1^{er} au 15 décembre. Le marché de Noël investira le centre-ville le 15 décembre.

Les grandes surfaces, comme les commerces de centre-ville, sont nécessaires à l'attractivité de la ville. Pourtant, comme dans beaucoup de centres urbains, le commerce de centre-ville s'est réduit petit à petit.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de subir l'évasion des consommateurs vers les grandes surfaces, mais au contraire de jouer les complémentarités, en valorisant les atouts spécifiques du commerce traditionnel.

La notion de « service à la clientèle » apparaît comme un élément déterminant. Pour assurer l'avenir, les commerçants indépendants et les artisans du commerce ne doivent plus rester seuls. Ils doivent veiller à une adaptation permanente, et à trouver des alliances pour développer ces services. Pour la collectivité, les rues commerçantes sont des composantes essentielles de la ville et les vitrines animent ces rues.

Leur diversité doit être préservée. La municipalité ouvre à ce titre, de nouvelles places pour le marché hebdomadaire du jeudi, sur les rues d'Hautvie et de la Victoire.

Si l'on tient tant à l'animation commerciale, c'est bien parce qu'elle est porteuse de lien social, de contacts humains. Nous saluons ici les nouveaux commerces qui se sont ouverts ces derniers mois dans le centre, dans des secteurs qui étaient sous-représentés : habillement, électroménager, restauration rapide...

Cette diversité est peut-être le signe d'un retour du centre-ville, et d'une évolution du comportement des consommateurs.

Le commerce jouera un rôle majeur pour inventer le développement durable dont nous avons tellement besoin. Le commerce de centre urbain est à même de répondre à cette nécessité, en nous permettant des achats de proximité.

Nous devons nous orienter vers une consommation beaucoup plus qualitative. Contrairement à une idée reçue, le consommateur qui fait ses achats en centre-ville est le plus souvent gagnant.

D'une part, il réduit ses coûts de déplacements en automobile et d'autre part, il achète au fur et à mesure de ses besoins.

L'acte d'acheter fait partie intégrante de la vie sociale. Acheter en grande quantité dans le but de réaliser des économies l'oblige à stocker notamment au congélateur relativement coûteux en énergie. L'économie faite au moment de l'achat est alors remise en cause, sans parler des pertes des produits périmés dans les réfrigérateurs familiaux.

Lieu de convergence de toutes les fonctions majeures de la cité, le centre-ville est un lieu de convivialité, dont tout le monde peut profiter. Il faut donc le consommer sans modération !

Au nom de la municipalité, je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous pour vous présenter nos vœux lors d'une réunion publique le jeudi 20 janvier 2011 à la mairie, à 18 h 30. ■

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION JOURNAL : Sabrina BIODORE, adjointe chargée de l'Information et de la Communication et Service Affaires Générales, Tél. : 02 33 14 00 40

Ont collaboré à ce numéro : Mme Thérèse LETINTURIER, Mme Noëlle POIRIER, M. Yves LE PAPE, Mme Brigitte RADIGUE-LOUVEL, M. Michel MARY, la police municipale, la bibliothèque municipale, le service éducation jeunesse, Mme Nicole MOTIN, Mme Annick JARRY, les services techniques, M. Guy FÉRON

CRÉDITS PHOTOS : Sabrina BIODORE

P. 3, pôle santé, p. 8 Journées du patrimoine : Mme Nicole MOTIN
P. 2, Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNRNM),
p.8, chorale Oléna : T. PEYROU (conseil général)
Concours des maisons fleuries : Office de Tourisme, Festival des Jeux : Julie BLOUET
P.IV (supplément) : M. Guy FÉRON

Dépot légal à parution
Tirage à 3300 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION : Imprimerie Compedit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – Tél. : 02 33 37 08 33
Journal imprimé sur du papier certifié PEFC (en provenance de forêts gérées durablement)

Rentrée scolaire 2009-2010

Etat des lieux dans les écoles maternelles et élémentaires fertoises

Notre ville a toujours eu beaucoup d'ambition pour ses écoles. C'est pourquoi tourner la page « Charlie CHAPLIN » a représenté une décision particulièrement douloureuse.

Mais dans le souci, vu les effectifs, de jouer l'avenir, il était sage de fusionner deux écoles maternelles, créant ainsi deux pôles scolaires forts, équilibrés :

- C. Perrault / P. Souvray,
- maternelle/élémentaire J. Prévert.

La rentrée s'est alors effectuée dans de bonnes conditions, grâce à une coopération efficace de M. l'Inspecteur des enseignants, du service éducatif, des parents et des services techniques (qui en plus de l'entretien habituel pendant les vacances, ont assumé le déménagement et de gros travaux : la réfection de la cour de Ch. Perrault et le restaurant de P. Souvray).



Visite des élus fertois au restaurant scolaire rénové de l'école Paul Souvray, lors de la rentrée scolaire.

Notre autre préoccupation, désormais, est de renouveler progressivement le parc informatique des établissements : tous les enfants doivent pouvoir profiter de cet outil supplémentaire qui fait partie de la vie aujourd'hui et bien sûr, des projets d'école. Projets qui, d'ailleurs, sont particulièrement soucieux de la réussite de chaque enfant.

Cette année, ils sont construits autour de trois axes principaux :

- améliorer les performances de chacun, dans tous les champs disciplinaires,
- « organiser un parcours culturel », visites d'expositions, rencontres d'artistes, d'auteurs, participation aux spectacles de l'Office Départemental de la Culture,
- « favoriser le mieux vivre ensemble » en mettant l'accent sur la citoyenneté, le développement durable, le sens du respect, de la responsabilité...



Les enseignants ont été reçus en mairie, afin de faire le point sur la rentrée dans les écoles fertoises.

La municipalité, en lien avec le service « Éducation – Jeunesse » essaiera également de partager avec tous les acteurs, la politique éducative de la ville, qui se veut au travers de son Projet Éducatif Local, développer des actions envers la parentalité, la santé, la citoyenneté, la culture... toujours pour un « plus » envers les élèves.

On pourrait croire que tout va pour le mieux dans le monde scolaire. Mais on ne peut oublier ce qui se passe dans la fonction publique, en général. Tous les ans, des services sont supprimés subrepticement, appauvrissant la qualité des aides auprès des enfants : moins de postes pour les langues étrangères, moins d'enseignants spécialisés et de remplaçants... Cette situation nous inquiète d'autant plus qu'on nous annonce une suppression de 16 000 fonctionnaires à la rentrée prochaine !

Que restera-t-il de l'éducation nationale ? Des objectifs premiers de l'école de la République ?... De la même chance pour Tous ?... Les municipalités ne pourront pas pallier à toutes les lacunes de l'État....

Restons vigilants et soucieux de l'accueil, de la réussite scolaire des enfants, de leur avenir... Il faut que chacun s'épanouisse, trouve sa place et sa voie au long de sa scolarité, puisse apprendre et grandir en citoyen responsable. ■

Devenir propriétaire à La Ferté-Macé

LE LOTISSEMENT DE LA BARBÈRE

En 2011, la ville de La Ferté-Macé met en vente les terrains du nouveau lotissement de la Barbère (route de Bagnoles) avec :

- une situation idéale,
- un environnement de qualité,
- un prix abordable : de 30 à 35 € le m².

Le lotissement de la Barbère dispose de :

- 10 parcelles de terrains à vendre, dont 7 sont encore disponibles,
- 4 maisons « clés en main » à acquérir, dès 2011, dans le cadre de la procédure « location-accession » à la propriété.

La municipalité a souhaité garantir la qualité environnementale des constructions en incitant les futurs propriétaires :

- à donner une orientation Nord-Sud à leur habitation pour mieux capter l'énergie solaire,
- à respecter une zone de constructibilité de leur maison pour mieux utiliser le terrain disponible,
- à réduire le coût de fonctionnement de leur logement (chauffe-eau solaire, récupérateur d'eau de pluie, matériaux d'isolation écologique...).

De plus, la municipalité invitera les futurs propriétaires à soumettre leur projet de construction à l'architecte du CAUE de l'Orne (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

Conseils gratuits sur rendez-vous à la Mairie. ■

Renseignements

Pour tout renseignement concernant ces différentes offres, vous pouvez contacter :
Mme Gouault Séverine
Secrétariat de la mairie
Hôtel de ville • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 46

Plus d'informations sur les lotissements au Salon de l'Habitat, les 5 et 6 février prochains (boulevard Hamonic), sur le stand de la ville.



Tribune de l'opposition municipale

Rebaptiserons-nous notre commune La Ferté-du-Désert ?

Il ne s'agit pas d'accabler Monsieur DALMONT de tous les maux notamment de ceux qui ne sont ni de sa compétence, ni de sa responsabilité. Mais enfin doit-on tout accepter ? Six commerces du centre ont fermé, ainsi que deux autres, zone du Parc.

Alors, que penser du lent délabrement des voiries ? Se retrancher derrière une interprétation étroite et dogmatique des statuts de la Communauté de Communes du Pays Fertois (CCPF) pour ne pas effectuer des travaux d'urgence ou d'entretien n'apporte vraiment rien en termes d'attriance touristique et commerciale ! Pourquoi laisser s'aggraver les trous de la chaussée avenue de la Raillère, par exemple, ne pas repositionner les bornes Place Leclerc ou laisser en l'état les trottoirs de la rue d'Hautvieu ?

Car si la sincérité de notre Maire à œuvrer pour le renouveau de notre commune semble réelle, évalue-t-il bien les conséquences de ses choix sur l'attractivité commerciale du centre-ville ?

Ont-ils pour but de pénaliser le président de la CCPF ou les Fertois ?

Où sont les promesses électorales du « soutien au commerce du centre-ville » et notamment celle prémonitoire du « recensement des locaux commerciaux délaissés » ? Cette attitude préjudiciable au développement et à la réputation de notre commune est incompréhensible pour beaucoup d'entre nous et impose une action rapide sur le terrain, sans attendre la séparation effective de La Ferté-Macé avec la CCPF.

Thierry DECOURCELLE,
groupe « UNION POUR UN NOUVEL ÉLAN FERTOIS » ■

Au nom du groupe de la majorité, et en tant que maire de La Ferté-Macé, je tiens à affirmer que l'article de M. DECOURCELLE est rédigé sous l'entière responsabilité de son auteur.

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé ■

Et maintenant ?

Nous avons défendu la Communauté de Communes car l'intercommunalité nous paraît nécessaire et porteuse d'avenir. La CCPF a, en 15 ans, beaucoup réalisé ; pour le bien des Fertois et des communes périphériques. Tout cela compte et ne doit pas être négligé. Nous avons rejeté en 2009 la proposition de retrait de La Ferté-Macé de la CCPF car cela ne nous semblait pas l'intérêt à long terme de la commune. En même temps, nous nous sommes souvent montrés solidaires de la majorité quand, au-delà des postures ou des crispations stériles, nous pensions que les intérêts de la commune étaient en cause. Nous espérions que le bon sens et le pragmatisme finiraient par s'imposer. Tel n'a pas été le cas. Force est de constater que la CCPF, par son fonctionnement, ne pouvait être l'outil d'une action commune et solidaire. Il fallait se rendre à l'évidence et repartir sur d'autres bases. Reste que nous déplorons qu'on en soit arrivé là, que soit brisé un lien si important pour des raisons si peu valorisantes. Les incertitudes sont immenses sur les conséquences de la séparation, sur son impact financier pour la Ville, sur l'avenir des projets structurants du pays fertois. Retrouver une marge de manœuvre... peut-être, mais avec quelle liberté ? Nous risquons de devoir faire des choix par défaut. Les impératifs de la réorganisation des collectivités territoriales annoncés par la réforme en cours vont se présenter avec un caractère d'urgence qui risque de nous exposer au « bricolage institutionnel ». Nous demandons instamment de la transparence dans les nouvelles orientations qui vont être explorées. Il ne serait pas bon que la réflexion, les initiatives, les contacts destinés à définir les nouvelles perspectives soient faits en catimini et dans l'improvisation. L'enjeu mérite la clarté.

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■



Fête du Parc 2010

■ Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNRNM)

L'assemblée générale du Parc (PNRNM), dont La Ferté-Macé fait partie (un délégué), s'est réunie le samedi 11 septembre dernier. La fête du Parc se déroulait, à la suite, dans l'après-midi, à Carrouges.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

E. ERMESSENT (Président du Parc) a rappelé les orientations proposées dans la charte (document qui fixe les orientations de protection et de développement de son territoire), révisée en 2008, pour les 12 années à venir et fait le bilan des actions.

Quelques exemples : 500 jeunes sensibilisés, de nombreuses sorties natures, atlas de la flore du Parc, différents inventaires (habitats remarquables, faune)...

Opérations assurant l'équilibre des patrimoines naturels et socio-économiques comme le contrat du Sarthon, réhabilitation d'habitats favorables aux espèces d'intérêt européen...

Élaboration de la Trame verte et bleue = plus de nature en ville, préserver des corridors écologiques dans les infrastructures nouvelles (un gros travail est en cours actuellement sur Alençon).

Participation au Schéma Régional de cohérence écologique ; le Parc a un droit opposable dans un projet d'urbanisme.

Proposition de schéma éolien.

Promotion des productions et des activités respectueuses du territoire, comme par exemple, les produits cidriques. La maison du Parc possède une petite boutique de vente.

PROJETS ET PERSPECTIVES :

Quelques exemples :

- proposer et gérer des réserves naturelles régionales,
- poursuivre le programme d'éducation avec l'éducation nationale,
- travailler sur les énergies renouvelables (avec les agriculteurs, voir comment diminuer la consommation d'énergie et améliorer le bilan carbone),
- réfléchir au problème de disparition du bocage, d'arrachage des haies...

LA FÊTE DU PARC

Cette année, les thèmes abordés étaient la circulation douce et les transports alternatifs. Des circuits de randonnées, des démonstrations de petits véhicules électriques, des balades en calèches, des expositions et des animations ont eu lieu tout l'après-midi.

Des cavaliers du raid de la Licorne et leurs montures (dont quelques Fertois) sont partis de Carrouges via la maison du Parc, pour un circuit de 100 km à travers chemins et forêt...

Des transports doux à adopter davantage dans notre ville de La Ferté-Macé.

Les bénéfices : pas de frais d'essence, pas de bruit ni de pollution, pas de problèmes de parking, centre-ville moins encombré... ■

■ Des agents municipaux décorés

Jeudi 14 octobre, 11 agents municipaux ont été décorés pour services rendus à la collectivité. Les médailles décernées sont attribuées selon le nombre d'années effectuées dans la fonction publique territoriale : 30 ans pour l'échelon vermeil, 20 ans pour l'échelon argent.



Albert LE MONNIER, responsable du service Éducation Jeunesse et Colette TALEB, responsable du service Affaires Générales ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Vermeil.

Ils ont tous les deux intégré la mairie en 1979.

Françoise ROGER, rédacteur, Jean-Claude JARRY, adjoint technique de 1^{re} classe, André LETELLIER, adjoint technique principal 2^e classe, Rose NOËL, adjoint administratif principal 2^e classe, Jacques GIROT, adjoint technique principal de 1^{re} classe, Jean-Pierre GERVAIS (1988), assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^e classe, Daniel LEBACHELEY, agent de maîtrise principal, Philippe MADELAINE, attaché territorial, et Christophe ALLIGNÉ, directeur général des services (DGS), ont reçu, quant à eux, la médaille régionale, départementale et communale échelon Argent des mains de Jacques DALMONT, maire de La Ferté-Macé et de Noëlle POIRIER, 1^{re} adjointe, pour leurs 20 années de service au sein des collectivités territoriales. ■

■ Les évolutions du projet pôle de santé

La densité médicale dans notre bassin de vie est préoccupante : peu de médecins... qui partent sans trouver de remplaçants... dont la charge de travail ne cesse de s'accroître... La situation est difficile aussi pour les patients qui s'inquiètent de délais très longs, de ne pas trouver certains praticiens, de rendez-vous saturés...

Pour tenter de répondre à ce problème, les pouvoirs publics soutiennent fortement la création des Pôles Libéraux de Santé Ambulatoire (PLSA)

Différents partenaires institutionnels ont signé une « Charte » qui définit le montage des pôles (ils doivent être pluridisciplinaires, pour un bassin de vie de 15 000 habitants, regrouper au minimum 15 professionnels de santé...)

Les pôles doivent aussi répondre à certaines attentes des pouvoirs publics en matière de prévention, d'éducation thérapeutique et travailler un projet de santé adapté aux besoins locaux.

Un PLSA est une des réponses apportées à la désertification médicale car il permet aux médecins, dentistes, orthophonistes... déjà installés de continuer à exercer sur place, et aux jeunes soignants qui refusent l'exercice isolé de s'installer avec eux.

Les premiers pôles ouverts confirment cette tendance. Gacé, par exemple, dont le pôle ouvrira ses portes en fin d'année, reçoit déjà des appels de jeunes médecins qui souhaitent connaître les conditions d'accès au pôle.

À La Ferté-Macé, nos soignants ont pris conscience de l'enjeu et se sont groupés en association pour s'atteler au montage d'un PLSA.

17 professionnels dont 3 médecins généralistes, 2 chirurgiens dentistes, 2 infirmières, 4 kinésithérapeutes, 3 orthophonistes, 1 pédicure-podologue, 1 psychothérapeute spécialisée en addictologie, 1 diététicienne et le laboratoire d'analyses médicales sont engagés dans le projet. Une ostéopathe et les 3 pharmaciens y collaborent aussi activement.

Les professionnels de santé, soutenus par deux accompagnateurs de projet : le Dr GAL (président du Conseil de l'Ordre des médecins) et le Dr FUZEAU (médecin MSA) ont écrit un projet de santé, premier pas vers une nouvelle façon d'exercer, en partageant certaines données, et en travaillant en confiance avec les autres soignants.

Où et comment ?

Sur notre bassin de vie, un tel projet relève de la Communauté de Communes (CDC) qui a logiquement inscrit la santé au titre de ses compétences. C'est pourquoi, le 15 avril dernier, l'association des soignants a remis au président de la CDC son projet de santé. En septembre, le conseil communautaire a retenu un cabinet « programmiste » dont le travail va être d'étudier le meilleur emplacement possible pour ce pôle, le coût de sa construction et le montant des loyers qui sera demandé aux professionnels. Ce cabinet doit rendre ses conclusions en décembre.

Quelles pourraient être les répercussions de la dissolution de la CDC sur ce projet ?

Dès l'annonce de la demande de dissolution par M. MIETTE, président de la CDC, les élus Fertois ont décidé que le projet de pôle devait quoi qu'il en soit se poursuivre. La ville s'est donc immédiatement engagée auprès des partenaires institutionnels à reprendre la maîtrise d'ouvrage en cas de dissolution.

Pour autant, c'est bel et bien un projet de territoire, et il en va de la responsabilité de tous les élus de dépasser les dissensions politiques et tout mettre en œuvre pour que nos concitoyens puissent bénéficier de l'accès aux soins pour lequel les professionnels travaillent depuis plus de 2 ans déjà ! ■

Jean-François MOULIN, pharmacien-biologiste, responsable du laboratoire d'analyses Normabio et Isabelle CONSTANTIN-BAISNÉE, chirurgien-dentiste sont respectivement secrétaire et présidente de l'association des soignants du pays fertois (association porteuse du projet de création de pôle de santé)



LA VIE COMMERCIALE FERTOISE

La ville de La Ferté-Macé compte environ 200 entreprises au total. 80 commerces sont recensés, principalement basés en centre-ville : rue d'Hautvie, place Leclerc, rue de la Barre, ZI du parc...



Rue d'Hautvie

Les commerçants fertois participent chaque année à l'animation de la ville, à travers l'organisation de manifestations récurrentes : marché aux fleurs, braderie de septembre, opération fête des mères, marché de Noël... portées par l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA).

À ces occasions, promotions, jeux-concours et cadeaux sont proposés à leur clientèle.



Les élus à la rencontre des commerçants. Dégustation de pain chez un boulanger fertois. Le maire, Jacques DALMONT est accompagné de Thérèse LETINTURIER, adjointe chargée de la solidarité et d'Annick JARRY, conseillère municipale.

La crise économique de 2008-2009 a entraîné des difficultés financières pour un grand nombre d'entre eux. Le plus dur semble être passé.

Plusieurs commerçants ont accepté de répondre à nos questions. Ils nous ont fait part de leur vision du commerce sur La Ferté-Macé et de leurs perspectives d'avenir.

Monique LÉVÈQUE, négociatrice à **La Plaine Immobilier** (33 rue d'Hautvie) nous confie : « il est vrai que notre chiffre d'affaires (CA) a diminué entre 2008 et 2009. Nous avons pu constater une reprise cette année, mais l'immobilier est un secteur à part. Les budgets des particuliers ont baissé et les ventes [maisons] s'avèrent plus difficiles. La crise est passée. Pour remonter la pente, il faudrait redynamiser la rue d'Hautvie et aider les nouveaux entrepreneurs dans leur installation ».



Braderie de septembre

Patrick QUENTIN tient une **cordonnerie** rue d'Hautvie. Il est plutôt optimiste. S'il est vrai qu'il a ressenti une baisse d'activité entre 2008 et 2009 (environ 6 % de son CA), les affaires ont repris en 2010 et sont revenues au même niveau qu'en 2007. Selon lui, « le commerce présente toujours un côté positif. Ce qui manque, pour redynamiser la vie commerciale, ce sont des gens motivés pour s'installer. On travaille un minimum de cinquante heures par semaine, il ne faut pas compter ses heures. »

Christine ROCHERS tient la boutique déco-cadeaux-arts de la table **Art Décor**, au 4 rue d'Hautvie. Elle déclare « avoir beaucoup souffert des travaux qui ont duré longtemps. Ils se sont ajoutés à la crise. Pour stimuler la consommation, à mon sens, il faudrait favoriser l'implantation d'entreprises sur La Ferté-Macé ».

Mme DIVEU Pascale, **bijoutière**, est installée depuis 23 ans rue d'Hautvie. Son commerce n'a pas connu de perte d'activité suite à la crise économique, sauf au moment des travaux. Elle avoue qu'il serait tout de même souhaitable de « dynamiser la reprise d'activité et favoriser l'ouverture de nouveaux commerces, notamment sur la rue d'Hautvie qui a subi une baisse de fréquentation ». Elle n'est pas inquiète pour l'avenir.

Des locaux commerciaux (locations), ainsi que des terrains sont à disposition des commerçants et industriels qui souhaitent s'installer sur la commune.

Pour tous renseignements

Mairie La Ferté-Macé
(Demander Mme GOUAULT Séverine)
Place de la République
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 46
courriel : mairie@lafertemace.fr

M. et Mme DUGUÉ tiennent un **tabac-presse** rue d'Hautvie. Leurs pertes financières se sont comprises entre 20 % et 30 % de leur chiffre d'affaires en 2008. Les rentrées semblent s'être stabilisées depuis 2009. Dominique DUGUÉ se déclare soucieux par rapport à l'avenir, mais « nous travaillons tout de même correctement », précise-t-il.

Guillaume et Maéva DELIGNOU ont respectivement 21 ans et 20 ans. Leur jeune âge ne les a pas dissuadés de tenter l'aventure de la création d'entreprise. Ils ont ouvert une **boucherie-charcuterie** en 2007, place Leclerc.

Ils déplorent les problèmes de stationnement sur la place et se déclarent tout de même inquiets pour l'avenir des petits commerces en centre-ville.



Rue de la Barre

La responsable de **Latitude**, magasin de vêtements, place Leclerc, nous confie ses difficultés lors de son installation (pendant la crise et les travaux du parvis sur la place). Le magasin est ouvert depuis le 1^{er} février 2009.

« Depuis que les travaux sont terminés, nous ressentons les effets positifs. Le commerce a repris.

Nous serions également prêts à ouvrir plus et plus longtemps, s'il y avait plus d'animations programmées dans l'année, sur la place ».

Rue de la Barre, l'enseigne **Sports 2000** est installée depuis 2007. Pour Julien Lefèvre, responsable du magasin, « le sport, c'est différent. Ce secteur n'a pas vraiment vécu de crise et nous n'avons pas connu de baisse de CA. Nous avons, de plus, la chance de faire partie d'une enseigne nationale, notre visibilité est plus importante. Nous organisons régulièrement des opérations commerciales, des soldes ou opérations de rentrée. Pour nous, ça se passe bien ».



Chaque année, pendant la période estivale, le magasin Isis, le Bar du Centre et la Taverne de la Paix organisent un ou deux concerts, rue de la Victoire

À signaler : Un nouveau magasin de téléphonie mobile : Telephone Store, a ouvert au 39 rue d'Hautvie, fin octobre.

En conclusion : Ce que l'on peut noter, c'est qu'un consensus semble se dégager, à travers les avis que nous avons recensés. La crise est passée par là et il faut remonter la pente. En tout cas, les idées ne manquent pas pour améliorer les choses.



Marché de Noël (décembre 2009)

La jeune fleuriste Virginie CORTES-DELANGE a ouvert son magasin **Pensée Fertoise** début 2009. Sa boutique a vécu des moments difficiles au moment des travaux, mais la reprise a également été amorcée cette année.

« Il faudrait tout de même faciliter le stationnement pour les automobilistes en indiquant de manière plus visible les emplacements (parking place Neustadt). Les gens ont des difficultés à trouver ». Elle serait prête à tenir boutique lors d'animations proposées sur la place Leclerc. Elle reste plutôt optimiste pour l'avenir.

M. et Mme MULLOT ont ouvert l'enseigne **Shopi**, avenue Thiers, en juin 2008. Ils ont dû fermer en mars 2010 et procéder à trois licenciements économiques. Ils ont relancé le supermarché Carrefour Contact, en mars 2010 à la même adresse, avec un tiers de surface en moins.

Selon M. MULLOT, « les consommateurs ont réduit leurs achats (poste alimentaire), car les finances ont diminué pour tout le monde. Son constat : « sans un programme de relance (dynamisation de la place Leclerc, aides à l'installation des entrepreneurs...), les choses risquent de perdurer. L'UCIA est actrice de cette dynamisation, par les actions qu'elle organise », ajoute-t-il, « mais la crise s'est ajoutée aux travaux qui ont entraîné la désertion du centre-ville, sans compter les problèmes de stationnement qui s'y ajoutent. Une action forte de la ville s'impose ».

La vie commerciale, c'est aussi la Zone Industrielle du Parc, sur la route de Bagnoles, à la sortie de La Ferté-Macé.

On y trouve les grandes enseignes telles que le centre commercial Leclerc (grande surface), Joué-Club (magasin de jouets), Styleco (magasin de vêtements), Noz (bazar discount), Micro-Matic (vente matériel informatique, dépannage...), le garage Aut'Occasion... La zone du Parc bénéficie de la zone de passage et dispose de nombreuses places de parking, afin d'en faciliter l'accès.

ENTRETIEN AVEC le président de l'UCIA, M. Yves JEANNE :



► Quelles sont les origines de l'UCIA ?

L'UCIA a été créée en 1912. À l'origine, elle se nommait l'Union Commerciale et Industrielle (UCI) et a été lancée par les grands patrons du tissage, afin de soutenir et développer l'activité commerciale.

► Quel est son rôle ?

L'UCIA est le 1^{er} interlocuteur des commerçants. Ils ont la possibilité d'y adhérer, à leur installation ou pas. Elle les accueille et les conseille, surtout sur le plan des aides financières dont ils peuvent bénéficier. Nous les dirigeons vers le GIP ADECO-Pays du Bocage (finance à hauteur de 20 % les façades des enseignes). Ces aides interviennent spécialement dans le cadre de l'équipement) ou la Chambre de Commerce et d'Industrie. Nous organisons également dans l'année des opérations commerciales ouvertes à tous les commerçants, comme la braderie de septembre, le marché aux fleurs, la quinzaine commerciale et le marché de Noël. Cela participe à l'animation du centre-ville et dynamise le commerce.

► Depuis quand exercez-vous ces fonctions ?

Je me suis installé en 1980, en tant que boulanger pâtissier. Je suis entré au bureau en 1982. J'y ai occupé plusieurs postes (secrétaire, secrétaire-adjoint, président-adjoint), avant d'en devenir président en 1991. J'aime m'investir pour la ville (M. JEANNE a été maire-adjoint chargé des sports de 1995 à 2008. Il est actuellement conseiller municipal de l'opposition et exerce plusieurs mandats au sein de différents organismes) et je trouve les actions à mener passionnantes. Mes semaines sont bien remplies. La charge est assez lourde mais ne m'a jamais pesé.

► Comment envisagez-vous l'avenir du commerce fertois ?

Il est vrai que les commerçants sortent d'une période assez difficile. Depuis novembre 2009, 9 commerces ont fermé. C'est un chiffre supérieur à ce que nous avons connu. Mais le pessimisme n'est pas de mise. Nous proposons de nouvelles animations chaque année et sommes ouverts aux idées innovantes. Pour cela, nous serions ravis d'accueillir des personnes prêtes à s'investir. Nous manquons de bras volontaires.

Créée le 8 octobre 1912, l'U.C.I.A. n'a jamais été mise en sommeil. Elle fêtera son centenaire en 2012.

UCIA

Président M. Yves JEANNE

12 place Leclerc

Tél. : 02 33 37 12 90

MEMBRES DU BUREAU :

• VICE-PRÉSIDENTS :

M. MULLOT (Carrefour Contact) et Mme LALLEMAND (Histoire de)

• SECRÉTAIRE :

M. VAULOUP (charcutier traiteur)

• TRÉSORIER :

M. TALBOT (responsable de production)

■ Infos pratiques

■ Fermeture de la Halte-Garderie

Le service sera fermé du 27 au 31 décembre inclus.

■ Modifications des horaires d'ouverture du Bureau de Police

Les horaires d'ouverture du bureau de la police municipale ont été modifiés, afin de proposer à la population des horaires plus réguliers et d'assurer une présence ponctuelle le dimanche matin.

Horaires en périodes scolaires :

- Lundi, mardi, jeudi :
8 h 15 – 12 h 15 et 14 h – 18 h 15
- Mercredi et vendredi :
8 h 15 – 12 h 15 et 14 h – 17 h
- Samedi : 9 h 45 – 12 h

Pendant les vacances scolaires : s'adresser en Mairie.

■ Réception de factures :

Nous vous informons que les retards constatés dans la réception de factures des services municipaux (restaurant scolaire, centres de loisirs, halte-garderie) ne sont pas du ressort de la mairie. Les informations concernant les différentes factures sont transmises au Trésor Public, chargé d'en assurer l'envoi et le recouvrement. Il est certain que le retard pris par la perception dans l'envoi des factures, peut engendrer des difficultés pour certains, lorsqu'il y a plusieurs factures à payer en même temps. Nous allons demander la mise en place d'une procédure pour limiter ces retards.

■ Enduro Pêche

Initialement prévu du 1^{er} au 3 octobre 2010, l'enduro pêche a dû être reporté en raison de travaux sur la digue. Celui-ci pourrait se dérouler en mars 2011.

Enduro pêche : concours de pêche organisé sur 48 heures non stop. Les sommes récoltées (droits d'inscription) sont totalement reversées au profit du Téléthon.

■ Élimination des déchets verts

Il est rappelé qu'il est interdit de procéder au brûlage d'ordures ménagères, de produits ou déchets industriels, de toute matière susceptible de dégager des fumées nauséabondes et polluantes.

Le brûlage des branchages et déchets végétaux est autorisé du 1^{er} octobre au 31 mars (de 8 h à 17 h) sauf dimanches et jours fériés. Tout feu devra être éteint à l'expiration de cette plage horaire.

Aucun feu ne sera allumé dans un périmètre inférieur à 20 m autour des constructions, et à moins de 10 m des propriétés voisines.

Le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Cette dernière doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle doit s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres.

Toute personne ayant allumé un feu reste responsable des dommages matériels ou corporels causés au tiers.

Rappel : Il existe sur le territoire de la Commune une déchetterie située Zone Industrielle Beauregard.

■ Inscriptions sur les listes électorales :

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 31 décembre 2010 (s'adresser en mairie, service élections)

Sont concernées :

- les personnes nouvellement domiciliées dans la commune,
- les personnes majeures qui ne sont pas encore inscrites,
- les personnes qui ont ou auront 18 ans avant le 28 Février 2011.

CONDITIONS à remplir :

- être de nationalité française,
- être majeur et avoir au moins 18 ans avant le 28 Février 2011,
- être domicilié à La Ferté-Macé.

Se présenter en Mairie (Service Élections) avec les documents suivants :

- un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...),
- un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture eau, EDF-GDF, téléphone...) ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts communaux depuis au moins 5 ans.

Changement d'adresse :

En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, se présenter au service Élections de la Mairie, avec un justificatif du dernier domicile et sa carte électorale avant le 31 Décembre 2010.

Inscription automatique sur les listes électorales

La Loi relative à l'inscription d'office sur les listes électorales des personnes âgées de 18 ans concerne, pour la révision électorale 2010-2011, les jeunes nés entre le 1^{er} Mars 1992 et le 28 Février 1993.

Si vous êtes concerné par cette mesure, assurez-vous auprès du Service Élections, avant le 31 Décembre 2010, que votre inscription a bien été effectuée.

■ Erratum guide pratique n° 2

Quelques erreurs et omissions se sont insérées dans le guide pratique n° 2 paru en septembre :

- p. 13 :
 - ◆ Service Sports et Loisirs :
Bureaux ouverts du lundi au vendredi :
9 h – 12 h, 14 h – 18 h
 - ◆ Service éducation jeunesse :
Réservation et planning des salles du centre Jacques Prévert.
Responsable : M. Albert LE MONNIER
Du lundi au vendredi : 9 h – 12 h, 13 h 30 – 17 h 30
Tél. : (secrétariat commun avec service petite enfance) : 02 33 14 00 41.
 - ◆ Expositions (renseignements, mise à disposition de la salle Jacques Rousseau) :
Accueil : Mme Laurence MARTIN
Tél. : 02 33 37 52 82
Courriel : culture@lafertemace.fr
- p. 29 : L'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (ERA) / Lycée d'Enseignement Adapté (LEA)
Tél. : 02 33 37 14 22
- Numéros pratiques :
 - ◆ EDF bleu Ciel :
• contrat (emménagement, déménagement, factures) : 09 69 39 44 12
 - dépannage : 0 810 33 30 61
(numéro du département en dernier)
 - ◆ GDF Suez :
• renseignements (facture, déménagement...) : 09 69 324 324
- Liste des associations :
Culture et loisirs
 - ◆ Organisation de concerts :
Les Trottoirs Mouillés
 - Pdt : M. Marc LAUDET • Tél. : 02 33 37 75 34
 - ◆ Rail Miniature Pays Fertois (RMPF)
 - Contact : rail-miniature.pays-fertois@laposte.net. ■

■ Mieux vivre ensemble

CITOYENNETÉ, TOLÉRANCE ET RESPECT D'AUTRUI

Les bases d'une société plus respectueuse de l'individu se posent dès le plus jeune âge. Par les parents d'abord, dont le rôle éducatif est primordial : apprentissage de la politesse, du respect des aînés, de la responsabilisation quant aux actes qu'ils effectuent au quotidien, leurs choix de vie et conséquences qu'ils entraînent... La tâche n'est pas aisée. Par les partenaires éducatifs ensuite. Les écoles fertoises ont, à la majorité, inscrit les règles du bien vivre ensemble, dans leur projet éducatif. Les enfants y apprennent à suivre un règlement, à respecter leurs camarades, à accepter les différences... La vie collective s'y apprend au quotidien, que ce soit en classe, dans la cour ou lors des repas au restaurant scolaire. Les centres de loisirs, les associations sportives et de loisirs assurent la continuité de ces enseignements, par le biais de travaux communs, de réflexion commune sur des sujets divers et d'actions effectuées en groupe (solidarité, relations sociales), par le suivi d'une discipline. Faire réfléchir et participer nos enfants, les aider à affirmer leur personnalité dans un groupe et prendre conscience du rôle qu'ils peuvent avoir auprès des autres ou à simplement faire les bons choix... Mais aussi, les aider à grandir et à s'épanouir, en tant qu'individu, à confronter des points de vue différents... sont autant de jalons qui mènent le jeune enfant à devenir le citoyen de demain. C'est à tous ces acteurs, en coordonnant leurs efforts, de l'aider à devenir responsable, tolérant et respectueux d'autrui. Tout cela nous rappelle le proverbe africain : « pour éduquer un enfant, il faut tout un village ».

AIDE AUX LOGEMENTS INSALUBRES

Le pays du Bocage propose la mise en place d'un programme d'intérêt général contre l'habitat insalubre, programme relayé par la Communauté de communes du Pays Fertois. L'habitat concerné, est celui qui présente un caractère dangereux, que le propriétaire ne peut résoudre faute de moyens... et qui pourtant pose de réels problèmes de sécurité pour ses habitants. Aussi, si vous connaissez des personnes dans cette situation d'habitat, il serait important d'en parler au CCAS, car elles pourraient bénéficier des aides prévues à cet effet. Chaque cas sera ensuite étudié.

CULTURE ET LOISIRS

Les activités culturelles et de loisirs s'inscrivent pleinement dans le « Bien vivre ensemble », l'une de nos préoccupations majeures. S'y intéresser, et mieux encore, y participer, c'est en premier lieu manifester un désir de découverte de l'environnement humain, social, économique, artistique... (pour ne citer que quelques exemples) dans lequel chacun d'entre nous évolue. Sans vouloir donner une définition de la culture, souvent contestable d'ailleurs. Il s'agit plus modestement de souligner la richesse des activités qui conduisent les personnes à engager une démarche en direction de la connaissance, de la découverte et d'une meilleure compréhension du monde. Nous avons le propos d'intéresser, de distraire, voire de passionner. La culture n'exclut pas le plaisir. Elle en est un élément fort. Notre volonté est de contribuer, avec nos moyens, à donner un plus au quotidien.



■ Qu'est ce que « Mieux vivre ensemble » pour les Fertois ?

Si vous souhaitez soumettre vos idées pour cette rubrique, vous pouvez adresser vos textes à :

Mairie de La Ferté-Macé

Journal municipal
Rubrique « Mieux Vivre Ensemble »
Place de la République
61600 La Ferté-Macé

ou par courriel à l'adresse suivante : bulletin.municipal@lafertemace.fr

Nous ferons paraître une sélection dans les prochains journaux municipaux. ■

Agenda / événements

EN DÉCEMBRE

Du 30 novembre au 17 décembre :

Exposition de peintures,
Alain Provost,
salle Jacques Rousseau,
entrée libre.

Du 1^{er} au 15 décembre :

Opération de Noël organisée par l'U.C.I.A avec tickets à gratter dans les commerces participants.

À gagner :

- 1 voyage au Maroc
- et 2 voyages sur la Costa Brava,
- 1 téléviseur LCD 82 cm TNT HD,
- 1 GPS Tom Tom XL,
- 1 console Wii,
- 1 vélo adulte,
- des bouteilles de champagne
- et 4 bons d'achat de 25 € chez chaque commerçant participant.

Samedi 11 décembre :

- **Raconte tapis**,
(prêté par la médiathèque départementale de l'Orne)
à partir de 3 ans.

- **Lecture de l'histoire « Un grand cerf »**
de Martine BOURRE,
à la bibliothèque municipale
dès 15 h 30,
entrée libre.

Bibliothèque Municipale :
Centre Culturel du Grand-Turc

Renseignements au **02 33 37 47 67**

Courriel : **bibliotheque@lafertemace.fr**

- **Ciné-concert** avec
« Les 3 mésaventures d'Harold Lloyd »,
à 14 h,
Cinéma Gérard Philipe
Centre Culturel du Grand-Turc
Tél. **02 33 37 52 82**

Mercredi 15 décembre :

Marché de Noël (U.C.I.A.),
de 16 h à 21 h,
dans la rue d'Hautvie et la place Leclerc :
environ 70 exposants seront présents pour l'occasion.

Avec la présence du Père Noël, de chorales, d'un orgue de barbarie et d'un cracheur de feu...

Jeudi 16 décembre :

Bébés lecteurs,
à 15 h 30,
à la bibliothèque municipale,
entrée libre.

Samedi 18 décembre :

- **Projection du film**
« L'apprenti Père-Noël »
à 14 h 30,
au cinéma Gérard Philipe.
La projection sera suivie de la venue du Père-Noël.

- **Lectures de Noël**,
à 15 h 30,
à partir 3 ans,
à la bibliothèque municipale,
entrée libre.

Mercredi 29 & jeudi 30 décembre :

Ateliers multimédia :

Jeux en réseau,
à partir de 12 ans
à l'espace multimédia de la bibliothèque municipale,
de 14 h à 18 h sur les deux journées.

EN JANVIER

La thématique des animations proposées par la bibliothèque municipale pour l'année 2011 (en partenariat avec la médiathèque départementale) est l'humour.

Jeudi 13 janvier :

- **Bébés lecteurs**,
à 15 h 30,
à la bibliothèque municipale,
entrée libre.

- **Ciné-débat** avec projection du film « Jeanne et les garçons formidables », sur le thème de la lutte contre le sida, à partir de 20 h, à la salle Gérard Philipe.

Jeudi 20 janvier :

Cérémonie des vœux du maire,
en mairie,
dès 18 h 30.

EN FÉVRIER

Les 1^{er} et 2 février :

Rencontre avec l'auteur Pascale MARET à la bibliothèque municipale. Cet auteur aborde dans ses œuvres des thèmes où réflexion et éthique se côtoient : clonage, télé-réalité, sectes, écologie...

AU PROGRAMME :

- **Mardi 1^{er} février :**
Rencontre tout public
(À partir de 12 ans)
- **Mercredi 2 février :**
Rencontre scolaire
au lycée des Andaines

Samedi 5 & dimanche 6 février :

XXIII^e Salon de l'Habitat

Une cinquantaine de stands tenus par des professionnels de l'habitat, du logement, de la construction et de l'ameublement.

De 10 h à 18 h,
boulevard Hamonic, salle Guy Rossolini.

ENTRÉE : 1,50 €,
gratuit pour les - de 12 ans.

Renseignements :
Service Affaires Générales, en mairie
Tél. : **02 33 14 00 40**

Plus d'infos sur
les animations de la ville
sur le site :
www.lafertemace.fr !

Jeudi 10 février :

Bébés lecteurs,
à 15 h 30,
à la bibliothèque municipale,
entrée libre.

Mardi 15 février :

Lectures à voix haute
sur la thématique de l'humour,
à partir de 20 h 30,
à la bibliothèque municipale.
(Sous réserve de modifications)

EN MARS

Jeudi 3 mars :

Ciné-club,
à 14 h,
au cinéma Gérard Philipe.

Jeudi 10 mars :

Ciné-débat,
sur la journée de la femme,
à partir de 20 h,
au cinéma Gérard Philipe.

Mardi 15 mars :

Concert et bar à soupe
Chansons bricolées de Ronan Ronan,
à 18 h 30,
à la bibliothèque municipale,
entrée libre.
(Sous réserve de modifications)

Jeudi 17 mars :

Bébés lecteurs,
à 15 h 30,
à la bibliothèque municipale,
entrée libre.

Samedi 19 mars :

Soirée dansante
organisée par l'Office de Tourisme,
à partir de 20 h,
salle Guy Rossolini.
La soirée sera animée par l'orchestre Pascal MULLOIS.

RENSEIGNEMENTS/RÉSERVATIONS

à l'Office de Tourisme
11, rue de la Victoire
61600 La Ferté-Macé
Tél. : **02 33 37 10 97**

Courriel : **otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr**

Retour en images

Dimanche 30 mai

La chorale Oléna chante lors de l'opération Orne en chœur.
1^{er} festival départemental de chorale (29 et 30 mai)



Crée à l'initiative du Conseil Général de l'Orne, l'opération Orne en chœur a réuni six chorales du département. Initialement programmé samedi 29 mai (interrompu pour cause de mauvais temps), dans la cour d'honneur de l'hôtel du département d'Alençon, le grand concert réunissant le Conservatoire à rayonnement départemental d'Alençon, le Conservatoire d'Argentan, la chorale de Putanges-Pont-Écrepin et la Schola de l'Orne s'est déroulé jeudi 24 juin, à 21 h, à la basilique Notre-Dame d'Alençon. 160 choristes, accompagnés de 40 musiciens ont investi la scène et ont interprété le Cantique de Jean Racine et le Requiem de Fauré, ainsi que le Psautre 42 de Mendelsohn. Le dimanche 30 mai, dans l'après-midi (de 14 h 30 à 18 h 30), plusieurs chorales ornaises ont donné de la voix sur une scène ouverte, en présentant des compositions de leur choix. La chorale Oléna de La Ferté-Macé, en était. Composée d'une vingtaine de choristes et menée par Bruno FUSI, elle a interprété des chants traditionnels, folkloriques et inspirés de la musique du monde.

PRATIQUE : Chorale Oléna

Office Fertois de la Culture et des Loisirs (OFCL)

Tél. : 02 33 37 52 82 • Responsable : M. Bruno FUSI ■

Samedi 29 et dimanche 30 mai

Festival des jeux anciens et traditionnels



Malgré un temps pluvieux, le 1^{er} festival des jeux anciens a trouvé son public, le dernier week-end de mai dernier. Organisé par la ville, en partenariat avec l'OFCL et l'UCIA, cet événement s'alignait sur le festival national du jeu. Petits et grands ont ainsi pu découvrir des jeux parfois oubliés, loin de l'univers des jeux en ligne ou sur console actuels. Un retour en enfance pour les plus âgés, un retour à la simplicité pour les plus jeunes. Suivant les lieux, donc, l'on pouvait tester les mikados, jeux d'adresse, puissance 4 géant... Les centres de loisirs municipaux ont ouvert leurs portes, le samedi après-midi, et proposaient pour l'occasion de nombreuses activités. Jeux de quilles, petits chevaux, jeux d'échecs avaient investi les lieux. Au centre culturel du Grand Turc, les spectateurs ont pu assister à des matchs serrés, sur le jeu de dames géant. La salle Jacques Rousseau et le marché couvert abritaient de nombreux jeux : billard hollandais, paletanque, jeux de table et casse-tête... auxquels se sont adonnés avec plaisir les visiteurs (jeux loués pour l'occasion à l'association Payaso Loco). Deux animateurs accompagnaient les joueurs et répondraient à leurs questions).

Dimanche 30 mai, jeux en plein air au programme. Une conférence sur le thème des jeux anciens a été présentée par M. LOYER, le matin, sur la base de loisirs. Kubb, soule, tir à la corde, croquet, jeux de billes y ont également attiré les foules. Une belle initiative, donc, qui a su rassembler les générations et offrir un bon week-end de détente aux habitants.

PRATIQUE : L'association Payaso Loco est une association socio-culturelle qui organise festivals et concerts, basée à Pré-en-Pail. Elle propose également une section jeu et tient à disposition ses animateurs pour des démonstrations ou animations.

Renseignements : www.assopayasoloco.com ■

Samedi 26 juin

Centenaire du Club Jeunesse Fertoise-Bagnoles

Le club de football Jeunesse Fertoise-Bagnoles célébrait ses 100 ans, samedi 26 juin dernier.

À cette occasion, le club n'a pas lésiné sur les moyens. Plusieurs animations se sont succédé tout au long de la journée. Défilé musical le matin, barbecue, matchs amicaux dans l'après-midi, soirée-anniversaire...

Une exposition retracant l'épopée du club était visible au 57, rue d'Hautvieu (du 14 au 30 juin). Les équipes de Flers, Alençon, La Ferté-Macé se sont affrontées tout l'après-midi. Pas d'enjeu capital, l'ambiance est donc restée bon enfant, entre les joueurs. Une remise de trophées solennelle s'est déroulée en présence de Joaquim PUEYO, maire d'Alençon, Jacques DALMONT, maire de La Ferté-Macé et Claude ROYER, adjointe chargée des sports. La journée s'est terminée par un repas convivial, salle Guy Rossolini. Un gâteau d'anniversaire offert par Nathalie GOULET, sénatrice de l'Orne, a clos en beauté cette journée de célébration et de fête.

PRATIQUE : Crée le 6 mai 1909, le club de foot Jeunesse Fertoise-Bagnoles (à la base société d'instruction militaire de tir et de gymnastique) a célébré son centenaire cette année.



RAPPEL HISTORIQUE : Le 1^{er} octobre 1920, une section football est créée au sein du club, initialement dénommée Jeunesse Fertoise. Ce n'est qu'à partir de 1993, suite à une fusion avec le club de Bagnoles-Tessé, qu'il prend le nom de Jeunesse Fertoise-Bagnoles. Le club a connu le passage de 20 entraîneurs et 14 présidents dont :

- M. Désiré JARRY (1909-1925), 1^{er} président du club
- M. Norbert MOCHE (1941-1958)
- M. Eugène HÉBERT (1958-1975)
- M. Michel MOCHE (1975-1997), resté plus de vingt ans à la présidence du club
- M. Gilles GESBERT (1997-2001)

CONTACT : M. SUCHET Philippe (président depuis 2001)

Tél. : 02 33 37 15 44 ■

Lundi 28 juin

Remise de médaille



Roger GALLIER (3^e à partir de la droite sur la photo, président de l'Office de Tourisme pendant neuf ans) a reçu lundi 28 juin, lors d'une cérémonie en mairie, la médaille d'argent de la reconnaissance touristique de Normandie des mains de Marie-Noëlle LEGOULEUX, présidente de l'Union Départementale des Offices de tourisme de l'Orne et de Michelle POUSSIN, vice-présidente de l'Union Régionale du tourisme. Michel ARFEUILLERE, successeur de M. GALLIER, a beaucoup œuvré, afin que ce titre honorifique soit attribué à son prédécesseur. Roger GALLIER a intégré l'équipe de l'Office de tourisme en 2001, sous la présidence de M. BERTHELOT auquel il a succédé en 2005. Au cours de son discours, il a salué la grande famille du tourisme « famille très chaleureuse », remercié les amis, élus et anciens collaborateurs présents.

Il a également rappelé le travail effectué par l'équipe, afin d'attirer le maximum de touristes sur le territoire. ■

Samedi 3 juillet

2^e édition du festival « Le chant des cigales »



Plus de 800 spectateurs ont assisté à la deuxième édition du festival organisé par l'association « Le chant des cigales ». Un programme musical sur mesure pour l'occasion. Des airs de chanson française, funk, rock et reggae ont retenti sur le terrain aménagé pour l'occasion, derrière le stade Gaston Meillon.

La troisième édition se déroulera samedi 9 juillet 2011.

PRATIQUE : Association « Le chant des cigales »

Présidente : Mme Catherine SALLARD

Tél. : 02 33 37 47 87 ou 06 62 56 53 05 ■

Samedi 10 juillet

Comice agricole cantonal

Le stade Gaston Meillon accueillait des hôtes particuliers, le 10 juillet dernier.

9 communes participaient au comice agricole cantonal. Vingt élevages s'affrontaient de manière amicale, au concours de présentation de vaches normandes et Prim Holstein (10 élevages par catégorie, représentant un total de 84 animaux). Les bovins étaient présentés tour à tour devant les quatre membres du jury (deux par catégorie), qui ont procédé à leur classement selon les critères suivants :

- une note laitière était attribuée aux vaches laitières, en fonction de leur productivité,
- une note de conformation qualifiait la morphologie des animaux.

Des animations agrémentaient le concours :

- promenades en calèches,
- mise à poids d'un animal : les visiteurs devaient déterminer le poids d'un animal.

La journée s'est terminée, salle Guy Rossolini, où l'association avait organisé un repas au cours duquel s'est déroulée la remise des prix.

CONTACT : Comice Agricole Cantonal : Jean-Marc GUILLOCHIN

Tél. : 02 33 38 60 73 ■



Dimanche 8 août

Opération « Un bus pour la mer »

Une trentaine d'habitants du quartier Jacques Prévert a pris le départ en autocar, dimanche 8 août dernier, à l'occasion de l'opération « Un bus pour la mer », organisée par l'association Résidents Jacques Prévert. Une première pour ces voyageurs d'un jour, dont certains n'ont pas les moyens de s'offrir des vacances. Au programme de la journée : Visite de la maison de la céramique, vide-grenier et après-midi plage à Dives-sur-Mer. Les voyageurs étaient accompagnés pour l'occasion par Jacques DALMONT, maire de La Ferté-Macé et José COLLADO, conseiller général. La journée d'escapade s'est terminée par un pot offert, sur place, par l'association. Ce voyage a été financé en partie par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par l'association (qui a, à ce titre, organisé plusieurs manifestations dans l'année). Cette opération sera probablement renouvelée l'an prochain.

PRATIQUE : Association Résidents Jacques Prévert

Adresse : Mairie de La Ferté-Macé • Tél. : 06 72 30 80 81 ■



En août

Concours des maisons fleuries / Jardins potagers

L'Office de tourisme du pays Fertois, d'Andaines et du Houlme organise chaque année un concours des maisons fleuries ouvert aux communes du territoire. Nouveauté 2010, un concours des jardins potagers était organisé en complémentarité. La ville de La Ferté-Macé a obtenu le meilleur classement par rapport au nombre de participants (7 participants classés). Roger POTTIER a obtenu le challenge Jean PASSAYS : meilleures notes toutes catégories confondues. Les lauréats ont reçu leur prix lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à La Chapelle-d'Andaine, le 8 septembre dernier.

Plusieurs fertois ont obtenu un prix :

- ◆ Concours maisons fleuries
- 1^{re} catégorie : maisons avec jardins très visibles de la rue POULAIN André (9, rue Salvador Allende, La Ferté-Macé)
- 3^e catégorie : maison sans terrain visible de la rue CHEVALIER Françoise (2 route de Falaise, La Ferté-Macé)
- 5^e catégorie : hôtel, restaurant, café avec ou sans jardin Auberge d'Andaine (Route de Bagnoles, La Ferté-Macé)

Autres résultats visibles sur le site de l'Office de tourisme : www.tourisme-lafertemace.fr ■

18 & 19 septembre

Marcel PIERRE à l'honneur lors des journées de patrimoine

Les journées européennes du patrimoine sont devenues un rendez-vous récurrent pour toutes les personnes désireuses de découvrir le patrimoine historique et architectural de leur commune de résidence. Elles se déroulent les 18 et 19 septembre derniers. Cette année, le thème choisi était : « les grands hommes : quand hommes et femmes construisent l'histoire ».

À La Ferté-Macé, le sculpteur Marcel PIERRE

(auteur de nombreuses œuvres : sculptures, mosaïques, tableaux visibles dans la commune) était mis à l'honneur (dans la continuité de Pierres en Lumières dans l'Orne). Cette manifestation est organisée conjointement par la ville de La Ferté-Macé et l'Office de Tourisme du pays Fertois, d'Andaines et du Houlme.

Au programme des animations :

Dès 14 h 30, un circuit Marcel PIERRE au départ du monument de la victoire était proposé sur les deux jours. Ce parcours retraçait la vie et l'œuvre de l'artiste et se terminait par la visite de l'exposition dédiée au sculpteur (témoignages, articles, de journaux, photos et sculptures la composaient) et le visionnage d'un diaporama présentant diverses œuvres. Cette exposition est restée visible en mairie jusqu'au 30 septembre. Le musée du jouet était ouvert aux visiteurs, de 15 h à 18 h, sur le week-end également. Les organisateurs tiennent à remercier, les représentants de l'office de tourisme et toutes les personnes ayant participé. Passionnés et connaisseurs se sont associés, afin de rendre cet hommage possible (en mettant à disposition œuvres et photos). ■



Noëlle Poirier, adjointe chargée des musées, présente deux sculptures de Marcel Pierre, situées près du Foyer fertois.

DU 16 AU 18 OCTOBRE

Les 36^e Journées mycologiques

Organisées par l'Office de Tourisme, les journées mycologiques se déroulaient pour cette 36^e édition, à La Ferté-Macé, du 16 au 18 octobre. Les amateurs de champignons avaient, à cette occasion, la possibilité de participer aux cueillettes guidées gratuites (le samedi après-midi et le dimanche matin). Une exposition des espèces prélevées a, ensuite, été présentée, salle Guy Rossolini, du samedi au lundi. Elle a accueilli 465 visiteurs sur les trois jours.

Un concours de dessins et un concours photo sur le thème « Les champignons comestibles » ont également été organisés en parallèle. Résultats visibles sur le site de l'office de tourisme. ■

21 octobre

Repas des anciens



Organisé par la ville de La Ferté-Macé, le repas des anciens réunit chaque année, les + de 70 ans qui résident sur la commune.

Jeudi 21 octobre dernier, 495 personnes ont donc partagé ce repas (préparé par M. GROSSE, traiteur), où échanges et convivialité étaient au menu. Pour les uns, « c'est un événement qui rassemble », pour d'autres, c'est l'occasion de « retrouver la famille ou des personnes perdues de vue »...

Cet événement permet donc, de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Le repas était animé par Fab'and Co (duo musical originaire de Caen), qui a repris avec l'assemblée des chansons populaires françaises. Les doyens : M. Fernand BROUSSIN (11.12.1913), M. Auguste BETTON (26.06.1913), Mme Yvonne MARTEL (18.12.1913), Mme Isabelle HEUZÉ (27.10.1916) ont reçu un cadeau offert par la municipalité (une bouteille de champagne pour les hommes, un bouquet de fleurs pour les femmes). ■